

NUITS DE LA LECTURE, DU 23 AU 26 JANVIER 2025

UNE 9^e ÉDITION SUR LE THÈME DES PATRIMOINES

Les Nuits de la lecture font partie de la dizaine de grandes manifestations nationales qui dépendent du ministère de la Culture, au même titre que les Journées européennes du patrimoine ou les Rendezvous aux jardins. Traditionnellement très suivies par les bibliothèques, les Nuits de la lecture s'ouvrent aujourd'hui à tous les types de structures, **pour donner le goût de la lecture à tous les publics**.

Organisées par **le Centre national du livre (CNL)** sur proposition du ministère de la Culture pour célébrer le plaisir de lire, les *Nuits de la lecture* reviennent **du 23 au 26 janvier 2025**.

Cette 9° édition s'articulera autour **du thème des patrimoines**, qui renvoie d'abord à la littérature de l'intime : au patrimoine que nous ont légué nos aïeux, à ce qui nous a été transmis, ou non, à travers les générations et que l'auteur choisit d'évoquer dans son œuvre.

Le patrimoine est aussi collectif et procède d'un héritage commun, qui se mesure à l'échelle d'un territoire, d'une nation et parfois, de l'humanité. La littérature est à la fois une composante de ce patrimoine, et une manière de le rendre vivant. Elle nourrit le patrimoine culturel matériel, à travers la transmission de bibliothèques exceptionnelles, et immatériel, façonnant aussi nos connaissances, nos représentations et nos savoir-faire. Un pan de la littérature et de ses écrivains peut devenir « patrimonial », et nos auteurs contemporains constitueront le patrimoine de demain.

Enfin, le patrimoine, en tant que lieu ou bâtiment présentant un intérêt archéologique, artistique, culturel, scientifique, intellectuel, religieux ou naturel, qu'il s'agisse d'un monument historique, d'une église de village ou d'un parc naturel, peut être un formidable terrain de jeu pour les auteurs comme pour les lecteurs. Ces 9^e *Nuits de la lecture* sont aussi l'occasion d'organiser des rencontres et des lectures dans les sites patrimoniaux qui vous inspirent !

En 2024, ce sont **près de 8 500 événements** qui ont été programmés dans **plus de 4 000 lieux**, rassemblant un public toujours plus nombreux autour du partage de la lecture.

Contribuez au succès de cette 9^e édition!

Qui peut proposer une animation?

Tout porteur de projet engagé en faveur de la promotion de la lecture : bibliothèques, librairies, structures régionales du livre, associations de développement de la lecture ou de solidarité, mais aussi écoles, établissements scolaires, supérieurs et de formation, monuments, musées, théâtres, centres

culturels, instituts français, centres pénitentiaires, structures hospitalières et médico-sociales, structures pour la petite enfance, établissements commerciaux (hôtels, restaurants) ...

À quelles conditions?

• S'inscrire dans les dates de la manifestation

Des événements peuvent être programmés du jeudi 23 au dimanche 26 janvier, dès l'après-midi et en soirée.

 Proposer gratuitement des animations permettant de transmettre le goût pour les livres. La manifestation s'adresse à tous les publics, des événements peuvent donc être programmés pour tous les âges.

N'hésitez pas à consulter <u>la rubrique Ressources</u> dans laquelle **un montage de textes et une bibliographie autour du thème** seront notamment mis à votre disposition. Vous pourrez vous en saisir pour mettre en place votre programmation.

Quand et comment officialiser sa participation?

Pour vous inscrire, nous vous invitons à vous rendre dans <u>l'espace organisateur</u> du site des *Nuits de la lecture*. Les étapes à suivre sont décrites en détail dans le guide d'inscription mis à votre disposition.

Il est techniquement possible d'ajouter des événements jusqu'à la veille de la manifestation. Nous vous conseillons néanmoins de vous inscrire <u>avant le 11 décembre</u> pour bénéficier d'une visibilité optimale dans la campagne de communication nationale (dossier de presse...) et recevoir le kit de communication.

Pourquoi s'inscrire?

• **Figurer sur la carte programme officielle** mise en ligne début décembre <u>sur le site</u> des Nuits de la lecture et ainsi bénéficier d'une visibilité dans la campagne de communication de la manifestation.

Même si votre événement **n'est pas ouvert au grand public** et réservé à un public interne à votre structure, nous vous invitons tout de même à vous inscrire pour officialiser votre participation.

- Recevoir gratuitement un kit de communication (dans la limite des stocks disponibles).
- Avoir la possibilité de déposer une demande pour recevoir des Chèque Lire® à offrir aux participants lors de votre événement.

Bénéficiez de kits de communication

Des kits de communication ont été conçus pour vous accompagner. Ils contiennent **différents formats d'affiches** (certains personnalisables) et des **marque-pages**.

Pour recevoir gratuitement, dans la limite des stocks disponibles, un kit adapté à la taille de votre structure (petit ou grand kit), nous vous invitons à remplir attentivement le formulaire dédié dans votre espace organisateur au plus tard le 11 décembre.

Le matériel sera livré en trois vagues : début décembre pour les premiers inscrits, mi-décembre pour les suivants et enfin au retour des congés de fin d'année pour les dernières commandes.

Le visuel et ses premières déclinaisons sont également disponibles en libre téléchargement ici.

Plus d'informations

Pour ne rien manquer des actualités des Nuits de la lecture, inscrivez-vous à l'infolettre.

Suivez la manifestation sur les réseaux sociaux en vous abonnant aux comptes @le_cnl.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous écrire via le formulaire contact.